

MATRICE D'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES (MIT) - Direction

		EMBELLISSEMENT	EMBELLISSEMENT	TRANSFORMATION	TRANSFORMATION
Attributs de l'environnement de gestion scolaire	0	1	2	3	4
CRÉER ET INNOVER	Point d'entrée La technologie est peu utilisée, sans impact réel sur l'organisation et le fonctionnement de l'école ainsi que la réussite des élèves.	Substitution La technologie permet de faire autrement, sans améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'école ainsi que la réussite des élèves.	Amélioration La technologie permet d'améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'école ainsi que la réussite des élèves.	Modification La technologie permet de changer, de façon significative, l'organisation et le fonctionnement de l'école et d'exercer une influence déterminante sur la réussite des élèves.	Redéfinition La technologie permet de redéfinir le mode de gestion et de modeler des pratiques innovantes dans tous les secteurs de l'école afin de favoriser la réussite des élèves.
<i>Pédagogie et appui au personnel enseignant</i>	La direction permet rarement l'intégration de la technologie dans les salles de classe . Cette intégration fait peu partie des discussions (p. ex., utilisation possible par les membres du personnel enseignant des projecteurs en classe ou réservation des ordinateurs au laboratoire informatique).	La direction permet à certains membres du personnel enseignant innovateurs d'intégrer la technologie à leurs activités d'apprentissage. Cette intégration fait peu partie des discussions sur l'impact des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur la pédagogie (p. ex., réalisation de projets TIC en classe, chariots d'ordinateurs accessibles dans les salles de classe, réservations de locaux indiquées par les membres du personnel à l'agenda électronique et consultées par tous).	La direction encourage et appuie les initiatives de quelques membres du personnel enseignant qui intègrent la technologie et partagent leurs stratégies pédagogiques avec leurs collègues. La réflexion pédagogique sur les TIC à l'école est de plus en plus entamée. L'innovation et la création s'inscrivent dans la vision de l'école (p. ex., mise en place de dîners-causeries pour discuter de projets TIC réalisés en classe, promotion de l'utilisation et des avantages de l'environnement d'apprentissage virtuel (EAV).	La direction incite les membres du personnel enseignant à intégrer la technologie à leur planification, à changer de façon significative leurs stratégies pédagogiques et à partager avec d'autres collègues. La direction appuie leurs initiatives (p. ex., mise en place d'un blogue ou d'un site Web pour que les membres du personnel enseignant puissent publier leurs innovations, incitation à l'utilisation de certaines composantes de l'environnement d'apprentissage virtuel (EAV) tels que le portfolio, le forum, la Banque de ressources éducatives de l'Ontario (BRÉO).	La direction promeut une culture d'innovation et la reflète au sein de l'école, appuie les initiatives des membres du personnel enseignant innovateurs en leur fournissant les ressources nécessaires (p. ex., équipement, temps, formation) et fait rayonner leurs initiatives au sein de la communauté scolaire et partout dans le monde (p. ex., partage des innovations du personnel enseignant par la direction dans un blogue public et sur les médias sociaux, incitation à l'utilisation maximale de l'environnement d'apprentissage virtuel (EAV) par le personnel enseignant).
<i>Développer une culture de formation personnelle et professionnelle continue</i>	La direction permet aux membres du personnel enseignant de suivre des formations de type traditionnel .	La direction permet aux membres du personnel enseignant de suivre différents types de formation (p. ex., formations en ligne, conférences).	La direction encourage les membres du personnel enseignant à suivre différents types de formation et facilite le partage des nouvelles idées ou pratiques innovantes découvertes en utilisant la technologie (p. ex., mise en place d'un blogue ou d'un espace numérique pour échanger des documents).	La direction agit comme modèle et incite les membres du personnel enseignant à identifier leurs besoins de formation, à développer leur réseau d'apprentissage professionnel, à interagir via les médias sociaux et à s'inscrire à différentes communautés virtuelles pour apprendre des autres et faire	À l'école, la direction et les membres du personnel enseignant se considèrent avant tout comme apprenants la vie durant. Les membres du personnel enseignant font preuve de leadership partagé et prennent en main leur formation professionnelle et personnelle continue en apprenant avec

				connaître leurs réussites (p. ex., elle agit comme modèle en faisant connaître son blogue et le contenu de ses formations).	d'autres personnes de la profession, n'importe quand et n'importe où . La direction agit comme modèle de cette pratique et appuie les membres du personnel enseignant dans leur cheminement (p. ex., elle met en place une structure pour des occasions de développement professionnel dans son école et les offre à des enseignants et enseignants d'autres écoles via des outils Web).
Politique AVAN (Apportez votre appareil numérique)	La direction permet l'utilisation des outils technologiques de l'école dans des endroits ciblés (p. ex., salle de classe, centre de ressources).	La direction permet l'utilisation des appareils mobiles personnels des élèves à différents endroits et à différents moments de la journée (p. ex., lors des pauses, à l'heure du dîner).	La direction encourage le personnel enseignant à permettre l'utilisation, en salle de classe , des appareils mobiles personnels des élèves dans des contextes pédagogiques selon certaines conditions précises (p. ex., dans le cadre d'un projet de recherche sur Internet).	La direction, en collaboration avec l'équipe-école, met en place une politique AVAN (p. ex., code de vie, contrat d'utilisation, accès au réseau sans fil) et incite le personnel enseignant à utiliser les appareils mobiles personnels des élèves dans des contextes pédagogiques.	La direction, le personnel enseignant et les élèves font preuve de leadership partagé dans le développement et l'implantation d'une politique AVAN favorisant le développement d'habiletés et d'habitudes de travail efficaces et efficaces. Les élèves peuvent apporter leur appareil en tout temps; ainsi, la variété d'outils encourage la différenciation pédagogique.
Ressources	La direction équipe quelques membres du personnel enseignant d'outils technologiques (p. ex., quelques membres du personnel enseignant ont des portables et un projecteur dans leur salle de classe).	La direction équipe plusieurs membres du personnel enseignant d'outils technologiques et facilite la formation à l'utilisation de ces outils (p. ex., plusieurs membres du personnel enseignant ont des portables, un projecteur et un tableau blanc interactif (TBI) ou une caméra document dans leur salle de classe).	La direction équipe chaque membre du personnel enseignant d'outils technologiques et assure la formation à l'utilisation de ces outils (p. ex., tous les membres du personnel enseignant ont un portable et toutes les classes ont des projecteurs fixes).	La direction équipe tous les membres du personnel enseignant selon leur choix d'outils technologiques, en assure la formation et une utilisation pédagogique judicieuse (p. ex., affectation d'un technopédagogue pour accompagner les membres du personnel enseignant, ou d'une enseignante ou enseignant libéré d'une partie de ses tâches pour former et soutenir chaque membre du personnel enseignant libéré à tour de rôle en vue de renouveler sa pédagogie).	La direction équipe tous les membres du personnel enseignant d'outils technologiques éliminant ainsi les barrières techniques et encourageant la réflexion et le renouveau pédagogique . La direction encourage et facilite la mise en place d'une équipe d'élèves experts en technologie pour appuyer les membres du personnel enseignant dans l'utilisation de ces outils (p. ex., la direction utilise des placements en éducation coopérative afin de permettre aux élèves d'offrir un accompagnement technologique au personnel enseignant).